

Sainte-Famille, Île d'Orléans, le 12 juin 2014

Séance ordinaire du Conseil de la MRC de l'Île d'Orléans, le mercredi 11 juin 2014, à vingt heures, à la salle municipale de Sainte-Famille, I.O., endroit où siège le Conseil de la MRC, sous la présidence de M. Jean-Pierre Turcotte, préfet, à laquelle la mairesse et les maires suivants sont présents et forment quorum : Mme Lina Labbé, MM., Harold Noël, Jean-Claude Pouliot, Yves Coulombe et Sylvain Bergeron.

Mme Chantale Cormier fait fonction de directrice générale et secrétaire-trésorière.

M. Jean-Pierre Turcotte, préfet, souhaite la bienvenue, constate le quorum, déclare la séance ouverte à vingt heures et fait la lecture de l'ordre du jour, lequel comprend :

1. Mot de bienvenue de M. le préfet
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 7 mai 2014
4. Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 7 mai 2014
5. Demande de report au ministère des Affaires municipales pour la concordance du Schéma d'aménagement de la MRC avec le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la CMQ
6. Consentement au changement de fournisseurs pour la collecte des matières résiduelles à la suite de l'achat de Véolia par Services Matrec
7. Propositions d'augmentation des couvertures d'assurances détenues par la MRC
8. Adoption des dépenses du mois de mai 2014
9. Correspondance
10. Varia
11. Période de questions
12. Levée de la réunion

2• Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 2014-06-56

Sur proposition de M. Harold Noël, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour à la suite des ajouts 10.1 *Embauche d'un aménagiste, poste contractuel d'un an* et 10.2 *Embauche d'un inspecteur-adjoint en bâtiment et environnement – emploi d'été*. Le point 10. Varia demeure ouvert par ailleurs.

3• Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 7 mai 2014

Résolution 2014-06-57

Sur proposition de M. Yves Coulombe, **appuyée** par M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le procès-verbal de la séance tenue le 7 mai 2014.

4• Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 7 mai 2014

Il n'y en a pas.

5• Demande de report au ministère des Affaires municipales pour la concordance du Schéma d'aménagement de la MRC avec le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la CMQ

Résolution 2014-06-58

ATTENDU QUE le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) est entré en vigueur le 20 juin 2012;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 58.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil d'une municipalité régionale de comté dont le territoire est en tout ou en partie compris dans celui de la communauté métropolitaine doit, dans les deux ans qui suivent l'entrée en vigueur du Plan métropolitain, adopter tout règlement de concordance;

ATTENDU QU'IL appert que la MRC ne pourra pas respecter le délai imparti par l'article 58.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, sur la **proposition** de M. Sylvain Bergeron, appuyée par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** :

- Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;
- Que le Conseil de la MRC de l'Île d'Orléans demande au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, de prolonger le délai imparti par la Loi jusqu'au 30 juin 2015 pour l'adoption du règlement de concordance du schéma d'aménagement révisé de la MRC de l'Île d'Orléans au Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Québec.

6• Consentement au changement de fournisseurs pour la collecte des matières résiduelles à la suite de l'achat de Véolia par Services Matrec

Résolution 2014-06-59

CONSIDÉRANT la signature d'un contrat de 5 ans entre la MRC de l'Île d'Orléans et Véolia le 29 décembre 2009 pour la collecte et le transport des matières recyclables;

CONSIDÉRANT l'acquisition par TF1 de l'entreprise de collecte, transport et traitement de matières résiduelles solides jusqu'à présent exploitée par Véolia, et cela en trois (3) étapes ;

CONSIDÉRANT QUE la société vers laquelle le transfert de contrat doit être fait est *Services Matrec Inc.*, une société détenue à 100% par TF1 ;

CONSIDÉRANT QU'aucune modification au contrat ni aucun changement ayant trait aux opérations et services actuellement reçus par la MRC n'aura lieu ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de la MRC a pris connaissance de la correspondance qui lui a été adressée le 14 mai 2014 par le président et chef de la direction de Véolia, M. Gaétan Blouin ;

Sur proposition de M. Harold Noël, **appuyée** par M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** de signifier notre accord pour les cessions et transactions impliquant Véolia et *Services Matrec Inc.* en date du 2 juin 2014.

7• Propositions d'augmentation des couvertures d'assurances détenues par la MRC

Ce sujet sera discuté ultérieurement.

8• Adoption des dépenses du mois de mai 2014

Résolution 2014-06-60

Sur proposition de M. Yves Coulombe, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter les dépenses du mois de mai 2014.

9• Correspondance

Madame Andrée Marchand

Mme Marchand annonce sa démission des comités de l'entrée de l'Île et des aménagements cyclables.

10• Varia

10.1 Embauche d'un aménagiste, poste contractuel d'un an

31 candidatures ont été reçues et cinq d'entre elles ont été retenues pour une entrevue. Le comité de sélection, composé de l'architecte, de l'inspecteur sénior en bâtiment et de la directrice générale, ont rencontré quatre de ces candidats et souhaite avoir la possibilité de rencontrer la cinquième ce vendredi. Le Conseil des maires est d'accord avec cette demande.

10.2 Embauche d'un inspecteur-adjoint en bâtiment et environnement – emploi d'été

30 candidatures ont été reçues et quatre d'entre elles ont été rencontrées le 10 juin. Le comité de sélection, composé de l'inspectrice en bâtiment et de la directrice générale, vous recommande la candidature de M. Jean-Michel Beaulieu Perron.

Résolution 2014-06-61

Sur proposition de M. Harold Noël, **appuyée** par M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** de procéder à l'embauche de M. Jean-Michel Beaulieu Perron à titre d'inspecteur-adjoint en bâtiment et environnement pour l'été 2014, selon les conditions de travail des employés de la MRC.

11• Période de questions

Elle débute à 20h40 et se termine à 20h45.

12• Levée de la réunion

Résolution 2014-06-62

L'ordre du jour étant épuisé, **sur proposition de** M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** que la session prenne fin à 20h48.

Prochaine séance, le 9 juillet 2014 à 20 heures.

Chantale Cormier
Directrice générale

Jean-Pierre Turcotte
Préfet